

Médiation du crédit aux entreprises

En 2012, 4 077 dossiers ont été déposés à la Médiation nationale du crédit avec une moyenne mensuelle de 378 dossiers. Sur ce total, 3 182 ont été acceptés et le taux de médiation réussie s'est établi à 58 % contre 59 % en 2011. La Médiation du crédit constate une complexité croissante de la situation des entreprises qui saisissent le Médiateur et dont les dossiers relèvent souvent de problèmes structurels liés au ralentissement conjoncturel. En 2012, 95 % des dossiers acceptés concernent les TPE-PME de moins de 50 salariés. 56 % des besoins de financement sont inférieurs à 50 000 euros.

En 2012, l'action de la Médiation a permis de conforter 1 550 entreprises dans leur activité, 543 millions d'euros ont été débloqués et 34 574 emplois préservés.

Depuis la création du dispositif en novembre 2008, 37 157 dossiers ont été déposés, avec un taux de médiation réussie de 62 %. 4,23 milliards d'euros de crédit ont été débloqués, 16 621 entreprises ont été confortées dans leur activité et 293 444 emplois préservés.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Union européenne

1 - BCE

Lors de sa réunion du 7 février 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE a déclaré lors de sa conférence de presse que « les taux d'inflation (...) ont continué de diminuer, comme prévu, et devraient revenir en deçà de 2 % au cours des prochains mois. (...). La faiblesse de l'activité dans la zone euro devrait se prolonger début 2013 (...). Plus tard en 2013, l'activité économique devrait se redresser progressivement (...). Les risques entourant les perspectives économiques de la zone euro demeurent orientés à la baisse. (...) ». Le Président de la BCE a précisé que le Conseil des gouverneurs « suit attentivement la situation sur le marché monétaire et son incidence éventuelle sur l'orientation de la politique monétaire, qui demeurera accommodante en assurant une allocation illimitée de liquidité ». M. Draghi a également souligné qu'« afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement en vigueur dans les pays de la zone euro, il est essentiel de continuer à renforcer la capacité de résistance des banques autant que nécessaire. Des mesures décisives pour la mise en place d'un cadre financier intégré permettront d'atteindre cet objectif. Le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) en est l'une des pierres angulaires. Il s'agit d'une avancée capitale vers la réintégration du système bancaire ».

2 - Eurogroupe

M. Jeroen Dijsselbloem, ministre néerlandais des finances a été nommé président de l'Eurogroupe pour une durée de deux ans et demi, en remplacement de Jean-Claude Juncker.

« Fichier positif »

Lors de sa réunion du 21 janvier 2013, le Comité interministériel de lutte contre les exclusions a adopté le plan pluriannuel contre la pauvreté qui prévoit notamment la création d'un registre national des crédits aux particuliers dit « Fichier positif » pour lutter contre le surendettement et d'un observatoire de l'inclusion bancaire qui appréciera les pratiques des banques envers leurs clients en difficulté financière.

Benoît Hamon, ministre délégué à la Consommation a annoncé que la mise en place de ce fichier n'interviendra pas avant fin 2014 compte tenu des délais nécessaires à sa création.

Epargne réglementée

A compter du 1^{er} février 2012, le taux du Livret A est fixé à 1,75 %. Les taux des autres produits d'épargne réglementée s'établissent comme suit : Livret de développement durable : 1,75 %, Livret d'épargne populaire : 2,25 %, Compte d'épargne logement : 1,25 %.

Actualité législative

1 – L'ordonnance n° 2013-79 du 25 janvier 2013 portant adaptation du code monétaire et financier à la départementalisation de Mayotte et du droit des chèques dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie a été publié au JORF du 26 janvier 2013. Cette ordonnance clarifie par ailleurs certaines dispositions du code monétaire et financier relatives au droit des chèques dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie, afin de préciser les modalités des échanges d'informations sur les incidents de paiement par chèque, entre la Banque de France, l'Institut d'émission des départements d'outre-mer et l'Institut d'émission d'outre-mer.

2 - Le 30 janvier 2013 la commission des finances du Sénat a organisé, en préalable à l'examen du projet de loi de réforme bancaire et financière, une table ronde sur la séparation des activités bancaires.

Cette audition est consultable sur : <http://videos.senat.fr/video/commissions/commFINC-p1.html> ; l'ensemble du dossier législatif est consultable sur le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/separation_regulation_activites_bancaires.asp

3 – Répertoire national des crédits aux particuliers : une contribution à la décision.

Le rapport d'information de Mmes Michèle André, Nicole Bonnefoy, MM. Alain Fauconnier, Roman Kerdraon, Mme Valérie Létard, MM. Philippe Marini, Hervé Marseille et André Reichardt, fait au nom de la commission des affaires économiques, de la commission des finances, de la commission des lois et de la commission des affaires sociales du Sénat est disponible en téléchargement sur : <http://www.senat.fr/rap/r12-273/r12-2731.pdf>

4 – L'octroi de mer : le rapport MM. Mathieu Hanotin et Jean-Jacques Vlody, fait au nom de la délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale est disponible en téléchargement sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i0659.asp>

Climat des affaires morose en fin 2012

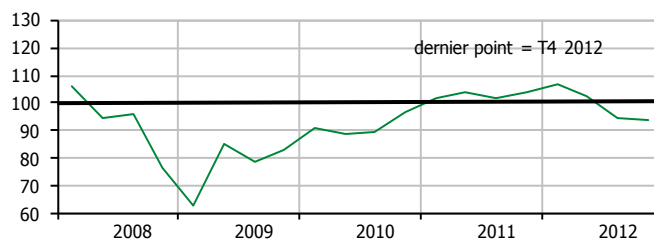
En Guadeloupe, l'indicateur du climat des affaires est en léger retrait (- 1,3 point) au quatrième trimestre, après avoir fortement baissé lors des deux trimestres précédents. Il demeure en deçà de sa moyenne de longue période (- 6,5 points), et atteint son niveau le plus faible depuis septembre 2010.

Cette évolution s'explique principalement par l'appréciation négative portée par les chefs d'entreprises concernant la fin d'année : l'activité est jugée en baisse et la trésorerie se dégrade.

En revanche, les entrepreneurs se montrent plus optimistes pour le trimestre à venir. Ils anticipent un rebond de leur activité et une stabilisation de leurs charges.

Les intentions d'investir à un an reflètent ce regain d'optimisme : elles s'inscrivent en légère hausse et sont majoritairement positives pour la première fois depuis mi-2008.

Indicateur du climat des affaires à la Guadeloupe
(100=moyenne de longue période)



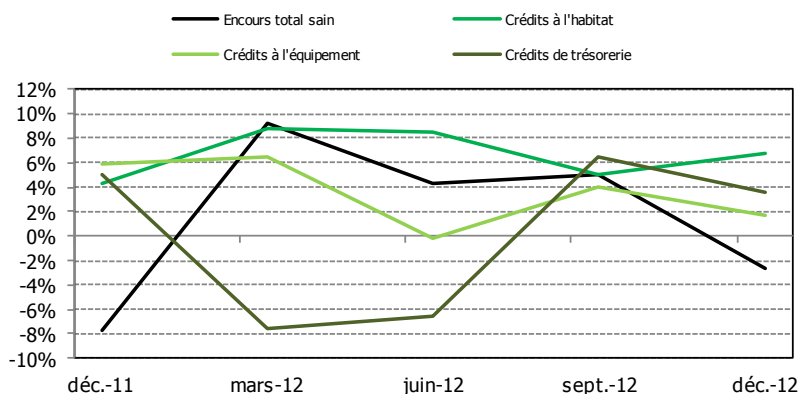
Source : Enquête de conjoncture IEDOM

Les encours de crédit baissent de 2,7 % à Saint-Martin...

Au 31 décembre 2012, l'encours sain des crédits octroyés à la clientèle saint-martinoise enregistre une baisse de 2,7 % sur un an (- 5,5 millions €) après une hausse de 5,1 % en septembre 2012. Il est à noter que cette évolution est essentiellement liée au recul des comptes ordinaires débiteurs des sociétés non financières.

Par agents économiques, les crédits sains consentis aux entreprises diminuent de 8,4 % sur un an, après avoir affiché une bonne performance le trimestre précédent (+ 8,8 % sur un an). Cette baisse provient exclusivement de la chute des crédits d'exploitations (- 57 % sur un an soit - 13,2 millions €) et plus précisément du retrait marqué des comptes ordinaires débiteurs (- 74,9 % soit - 13,8 millions €).

Glissement annuel de l'encours de crédit à Saint-Martin



Source : IEDOM

L'encours de crédit octroyé aux ménages, composé pour l'essentiel de crédits à l'habitat (81,7 %), connaît une nouvelle décélération de son rythme de croissance. À 104,6 millions €, il progresse de 3,3 % sur un an après une hausse de 4 % à fin septembre 2012 et de 6,3 % en juin.

... et la croissance des actifs financiers ralentit

Le rythme de progression des actifs financiers à Saint-Martin ralentit fortement à fin décembre 2012 : l'encours augmente de + 3,2 % sur un an (+ 8,2 millions €) après + 14,4 % en septembre 2012. La perte de vitesse observée est principalement liée à la baisse des placements des entreprises (- 0,1 % sur un an). Le taux de croissance des actifs financiers des ménages reste en revanche stable par rapport au trimestre précédent (+ 8,2 % sur un an) et celui des autres agents enregistre une légère accélération (+ 2,8 % en glissement annuel contre + 2,2 % en septembre).

Baisse du taux du livret A à 1,75 %

Le 1^{er} février 2013, le gouvernement a abaissé les taux de rémunération des livrets d'épargne réglementés. Le taux du Livret A et du LDD (livret de développement durable) passe de 2,25 % à 1,75 %. Cet abaissement de 0,50 %, recommandé par la Banque de France, aurait dû être de 0,75 % si la formule prévue par la loi avait été appliquée à la lettre, mais l'institution a choisi d'y déroger pour « préserver globalement le pouvoir d'achat des épargnants ». Parallèlement la rémunération du LEP (livret d'épargne logement) passe à 2,25 %, et celle du CEL (compte d'épargne logement) à 1,25 %.

Nouveau visage du billet de cinq euros

Les billets en euros font peau neuve. Celui de cinq euros est le premier de la série, baptisée « Europe », à être lancé. Il a été dévoilé le 10 janvier par la Banque Centrale Européenne (BCE). La princesse phénicienne Europe, qui a donné son nom au Vieux continent, apparaît en filigrane et en hologramme sur cette nouvelle version du billet de cinq euros qui sera mis en circulation le 2 mai. Ce nouveau billet bénéficie des progrès technologiques réalisés dans l'impression des billets depuis l'introduction de la première série, il y a plus de dix ans, et comporte de nouveaux signes de sécurité améliorés. Le dévoilement des autres nouveaux billets se fera par ordre croissant, et s'étalera sur plusieurs années.

Lancement du fonds de garantie Oséo du Pacte national pour la croissance

L'Agence française de développement (AFD) a déployé en janvier dans les départements d'Outre-mer le nouveau fonds de garantie Oséo du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Ce dispositif vise à consolider la trésorerie des PME et TPE. Il concerne des prêts de 2 à 7 ans, d'un montant pouvant aller jusqu'à 3 millions d'euros maximum par entreprise. Au niveau national, l'objectif est de débloquer plus de 500 millions de crédits bancaires.

Démarrage précoce de la campagne sucrière

La campagne cannière 2013 a été lancée le 24 janvier dans les différents bassins en Nord Basse-Terre, Nord Grande-Terre et Sud Basse-Terre. Selon l'UPG (Union des producteurs agricoles de la Guadeloupe), ce démarrage précoce, qui n'était arrivé depuis plus de 40 ans, présente des avantages pour l'ensemble des acteurs de la filière canne-sucre-rhum. D'une part, elle permet aux planteurs, aux opérateurs et aux usiniers de reconstituer rapidement leur trésorerie. D'autre part, elle donne le temps aux planteurs de préparer des boutures de canne pour la récolte suivante. Enfin, la récolte peut s'achever dans des conditions climatiques favorables, avant la saison d'hivernage, avec une richesse saccharine optimale. Au lendemain de ce démarrage, organisations syndicales et patronales ont signé un protocole d'accord partiel, mettant un terme aux négociations annuelles obligatoires 2013. Ce procès verbal constate le désaccord entre les parties sur la convertibilité de l'accord Bino et le devenir de la filière sucre à Marie-Galante.

Doublement des personnes âgées dépendantes d'ici 2030

Selon une étude de l'INSEE et de l'Agence régionale de santé (ARS) parue en janvier, la prise en charge de la dépendance des personnes âgées est l'un des enjeux de la société guadeloupéenne d'ici à 2030. Le nombre de personnes âgées dépendantes devrait doubler, passant de 6 000 en 2007 à 13 300 en 2030. Les guadeloupéens de plus de 60 ans seront alors deux fois plus nombreux et la population dépendante sera en moyenne plus âgée qu'aujourd'hui. Le faible niveau actuel de prise en charge des personnes âgées en Guadeloupe (1 % contre 9,5 % dans l'Hexagone et 2 % à 4 % dans les autres DOM) est lié à une politique qui a privilégié le maintien à domicile dans une société où l'implication de l'entourage familial est forte, ainsi qu'au taux de pénétration de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dans la population. Désormais, la demande sanitaire et sociale croissante induit le développement de structures d'accueil et de services d'aides à domicile.

La publication est disponible sur le site de l'[INSEE](#).

Loi Lurel : concertation sur le bouclier qualité prix

Saisi par le préfet, l'observatoire des prix des marges et des revenus (OPMR) de Guadeloupe a rendu le 17 janvier 2013 un avis préalable à l'ouverture des négociations concernant l'accord annuel de modération des prix prévu par la loi Lurel. La consultation devrait aboutir à l'établissement d'une liste définitive de produits dont le prix global maximum serait fixé tous les ans par un arrêté préfectoral, les commerçants étant libres de déterminer les prix individuels de chaque produit. L'OPMR souligne dans son avis l'importance de ne pas déstabiliser la production locale face aux produits d'importation et rappelle également que l'égalité de traitement entre les établissements de la grande distribution s'impose pour permettre une mise en œuvre optimale du « bouclier qualité prix ».

Arrêt de la desserte d'Air France au départ de Roissy

Air France a annoncé la fin de la desserte des Antilles au départ de Roissy-Charles-de-Gaulle à compter du 13 mai 2013. Selon la compagnie, après plus d'un an et demi d'exploitation, le bilan économique ne permet pas de poursuivre cette liaison hebdomadaire pourtant défendue par les professionnels du secteur touristique. Ces derniers, considérant que le hub de Roissy permettrait de capter une clientèle européenne en facilitant les correspondances, s'étaient fortement impliqués notamment en signant « un contrat de destination » avec l'État, les collectivités locales et Air France.

Une préfète nommée en Guadeloupe

Par décret du 25 janvier, Marcelle Pierrot a été nommée préfète de la région Guadeloupe, et représentante de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Elle a pris ses fonctions le 14 février en remplacement d'Amaury de Saint-Quentin qui était en Guadeloupe depuis le 24 août 2011.

Université Antilles-Guyane : une nouvelle présidente

Corinne Mené-Caster a été élue présidente de l'Université Antilles-Guyane le 25 janvier pour un mandat de 4 ans. Cette ancienne doyenne de la faculté de Lettres et de Sciences humaines du pôle Martinique succède ainsi à Pascal Saffache, à la tête de l'institution depuis 2009.

ACTUALITE REGIONALE

Relèvement de la TGCA à 4 % par la COM de Saint-Martin

En application des mesures fiscales votées par le Conseil territorial le 6 décembre 2012 et après l'avis du Conseil économique, social et culturel (CESC) de Saint-Martin, le taux de la TGCA (taxe générale sur le chiffre d'affaires) applicable aux prestations de services ainsi qu'aux ventes de plats à emporter est passé de 2 % à 4 % le 1er février 2013. Cette mesure, qui vise à consolider les ressources fiscales de la collectivité, fait suite aux hausses appliquées en 2012 de la TGCA sur l'électricité et les services de télécommunication (de 2 % à 4 %), des droits d'enregistrement dus à l'occasion de l'achat d'un bien immobilier (de 6 % à 8 %) et de l'impôt sur plus-value immobilière (de 16 % à 19 %).

Contraction du PIB des États de la Caraïbe orientale

Le rapport « Preliminary overview of the economies of Latin America and the Caribbean » de la CEPALC souligne que les économies de l'Union monétaire de la Caraïbe orientale ont connu une contraction de leur PIB en 2012. Après une croissance estimée de 0,8 % et des signes de reprise de l'activité en 2011, la récession pourrait atteindre -2,6 % en 2012 d'après les estimations de la commission. Les performances encourageantes enregistrées au premier semestre dans les secteurs du tourisme, de l'industrie manufacturière et de l'agriculture, n'ont en effet pu compenser le déclin de la construction, du commerce de détail, de la grande distribution et des services financiers. Le document met en avant l'impact récessif des politiques de consolidation fiscale, de la crise européenne des dettes souveraines et du ralentissement économique aux États-Unis.

La publication est disponible en anglais sur le site de la [CEPALC](#).

Rapport du FMI sur l'économie de la Dominique

Le FMI a rendu public le 28 janvier 2013 un rapport sur la Dominique. Il précise que la conduite d'une politique budgétaire restrictive et d'une politique fiscale resserrée a renforcé l'économie de l'île au cours des trois dernières années. L'institution relève trois enjeux auxquels les autorités dominiquaises devront faire face. D'une part, afin d'inverser la dynamique à la hausse de la dette publique, un effort notable de rationalisation des dépenses courantes doit être engagé. D'autre part, le pays doit réduire la vulnérabilité de son système financier par un alignement de ses normes prudentielles sur les meilleures pratiques internationales. Enfin, des réformes structurelles s'imposent pour renforcer la compétitivité de l'économie et favoriser l'investissement privé.

La publication est disponible en anglais sur le site du [FMI](#).

26 millions de USD pour un aéroport international aux Cayes (Haïti)

Les travaux d'agrandissement de l'aéroport Antoine Simon des Cayes ont débuté le 1^{er} février 2013. Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour construire de nouvelles infrastructures dans le département du Sud afin d'établir des conditions favorables au tourisme et susceptibles de créer de nombreux emplois.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	LES INDICATEURS DE REFERENCE				Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Décembre 2012		129,4 126,8	0,7 % 0,3 %	2,1 % 1,3 %
Chômage (Source : DIECCTE)	Demandeurs d'emploi de catégorie (DEFM A)			Décembre 2012	59 660	-0,1 %	4,6 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations - (en M€)		Décembre 2012	16,5	-	-	
			Cumul à fin décembre	205,0	-	-13,4 %	
	Importations - (en M€)		Décembre 2012	239,3	-	-	
			Cumul à fin décembre	2 661,9	-	-0,4 %	
Créations d'entreprises (Source : INSEE)	Nombre d'entreprises créées			Décembre 2012	351	-	-20,4 %
				Cumul à fin Décembre	5 004	-	-10,9 %

	LES INDICATEURS DE VULNERABILITE				Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Ménages (Source : IEDOM)	Personnes physiques en interdit bancaire		Janvier 2013	21 032	0,5 %	-0,3 %	
	Retraits de cartes bancaires		Janvier 2013	555	-	22,8 %	
	Nombre de dossiers de surendettement déposés		Janvier 2013	21	-	-	
Entreprises (Source : IEDOM)	Incidents de paiement sur effet		Janvier 2013	2 415	-	35 %	
			Janvier 2013	108	-	0,9 %	

	LES INDICATEURS SECTORIELS				Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers aéroportuaires - (entrées + sorties)			Décembre 2012	165 904	-	-12,6 %
				Cumul à fin décembre	1 925 053	-	-1,4 %
Trafic maritime (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes)			Décembre 2012	273 200	-	10,6 %
	Nombre de passagers portuaires (entrées + sorties)			Décembre 2012	92 460	-	-3,8 %
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs			Décembre 2012	2 323	30,8 %	-3,7 %
Construction (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)			Janvier 2013	22 205	24,9 %	5,0 %

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012
Taux d'intérêt légal	Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/13)	
ANNEE 2012 0,71% JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD
ANNEE 2011 0,38% JO du 03/02/11	1,75%	LEP
		PEL*
		CEL*

* hors prime d'Etat

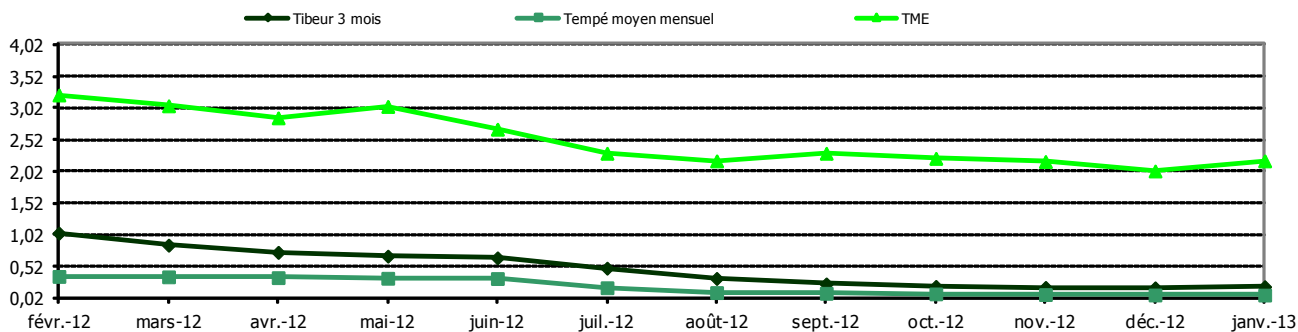
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Janvier 2013)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0909%	0,0786%	0,0723%	0,0709%	0,1120%	0,2040%	0,3430%	0,5730%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
2,23%	2,18%	2,03%	2,19%	2,43%	2,38%	2,23%	2,39%

Taux de l'usure (applicable au premier trimestre 2013)

<u>Crédits aux particuliers</u>	Seuils de l'usure		
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	12,19%
Prêts à taux fixe	5,72%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,24%
Prêts à taux variable	5,37%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts-relais	5,79%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,05%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,01%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,61%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,89%	Découverts en compte (1)	13,32%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	18,95%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,36%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,49%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	15,55%	Découverts en compte (1)	13,32%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

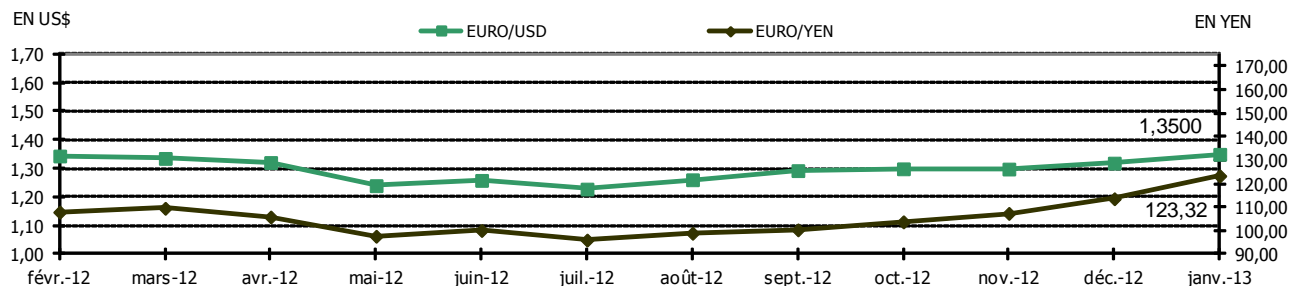
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3550	EURO/ZAR (Afrique du sud)	12,1048	EURO/SRD (Surinam)	4,47980
EURO/JPY (Japon)	123,3200	EURO/BWP (Botswana)	10,86890	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,43000
EURO/CAD (Canada)	1,3577	EURO/SCR (Seychelles)	17,2446	EURO/DOP (Rép. Dom.)	55,2511
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85700	EURO/MUR (Maurice)	41,3365	EURO/BBD (La Barbade)	2,71550
EURO/SGD (Singapour)	1,6768	EURO/BRL (Brésil)	2,6892	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,68000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5106	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,83010	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2968,8133	EURO/XCD (Dominique)	3,6653	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : C. APANON

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de Dothémare - 97139 Les Abymes

Achevé d'imprimer le 18 février 2013 - Dépôt légal : février 2013 - ISSN 1240 - 3806